

Montagne été

Concilier préservation des milieux, activités pastorales et développement touristique : oui c'est possible !

Auvergne-Rhône-Alpes avec l'ensemble de ses massifs, est particulièrement riche de grands espaces à parcourir et de lieux à découvrir. La seconde région touristique de France est aussi celle dont 25% du territoire est couvert par les 10 Parcs naturels régionaux ainsi que 2 Parcs nationaux.

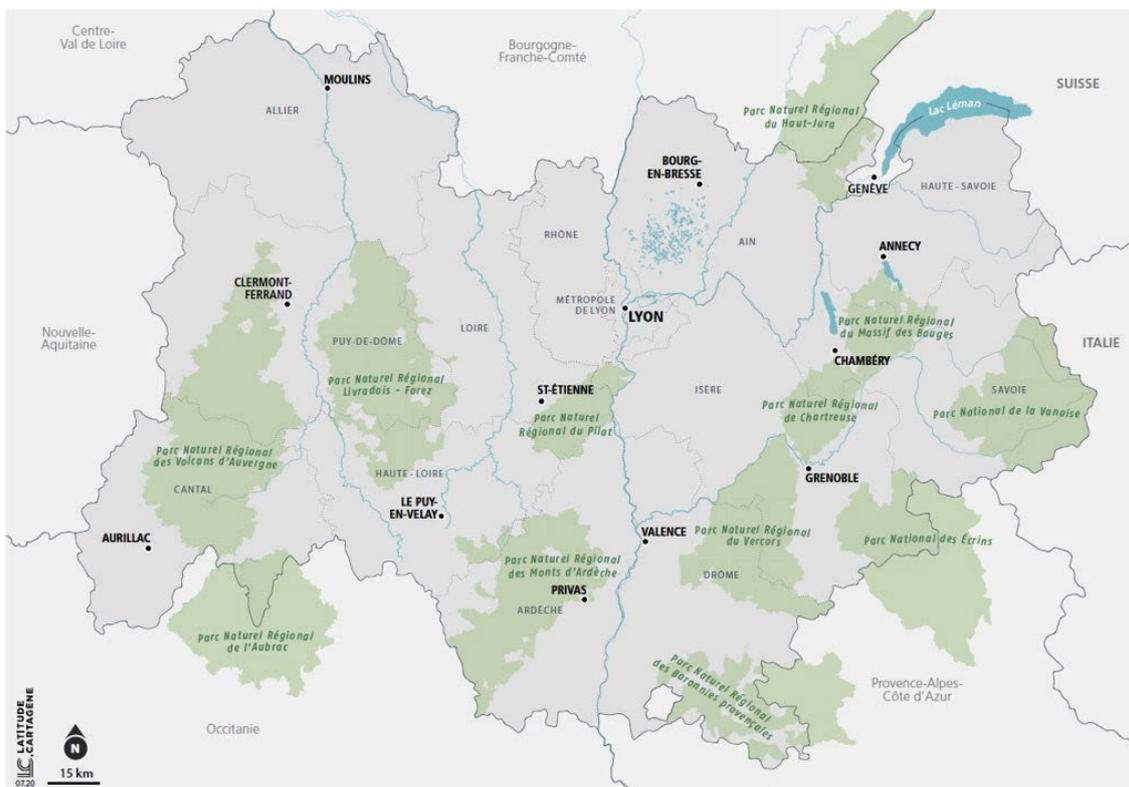
Concilier les usages, faire en sorte que développement touristique et gestion des espaces aillent de pair, agir sans interdire c'est le défi que relèvent les acteurs de terrain au quotidien au profit d'une expérience client réussie.

Dans cette optique, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et l'Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA) renouvellent leur convention de partenariat pour 5 ans. Par ailleurs, ils travaillent aux côtés du réseau pastoral régional pour adresser les bons messages à tous les usagers des grands espaces.

« Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, l'APARA et le réseau pastoral unissent leurs forces pour développer un tourisme responsable, qui n'interdit pas les pratiques mais qui les anticipe avec les acteurs concernés pour une expérience visiteur optimisée dans le respect des éleveurs et agriculteurs locaux. » - Fabrice Pannekoucke, Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.

Renouvellement de la convention entre Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et l'APARA pour la période 2023-2027

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes, le 28 avril à Saint-Alban Lesse, Fabrice Pannekoucke, Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et Jacques Adenot, Président de l'APARA ont signé la nouvelle convention qui lie les Parcs naturels régionaux et Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme au service du développement et de la promotion touristique de ces territoires ruraux à forte valeur patrimoniale dont l'objectif est de concilier préservation des espaces naturels et développement des activités humaines.



Selon l'étude d'image et de notoriété des Parcs naturels régionaux réalisée par l'ART en 2021 <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/comment-concilier-laccueil-des-touristes-et-la-preservation-de-lecosysteme/>, les bénéfices perçus d'un séjour dans un Parc naturel régional sont, pour les clientèles touristiques, à 38% « la proximité avec la nature, l'environnement » et à 25% « être au calme, déconnecter, décompresser ». Les principaux leviers qui inciteraient à se rendre dans un PNR sont à 69 % « la diversité des paysages », à 58% « l'accès à des espaces naturels préservés », à 50% « un hébergement qui répond parfaitement aux besoins des prospects ».

Cette tendance s'est accentuée suite à la crise sanitaire et du fait de l'impact du changement climatique.

Les Parcs naturels régionaux bénéficient d'une image particulièrement positive et représentent les valeurs refuge auxquelles les clientèles touristiques aspirent. La convention établie entre Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et l'APARA est construite sur ces bases et est destinée à œuvrer ensemble au service d'une fréquentation touristique de qualité et respectueuse de ces espaces préservés et des activités humaines qui leur sont liées. L'ambition est de conforter l'offre éco-responsable singulière des Parcs et d'en renforcer la promotion conformément à la vision d'un tourisme bienveillant portée par l'Agence Régionale.

Ainsi, afin de répondre aux attentes des clientèles, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et l'APARA se sont donné 4 grands objectifs :

- travailler à produire des séjours touristiques tout à fait en phase avec les attentes des clientèles
- faciliter le parcours client depuis sa phase d'inspiration jusqu'à son achat de séjour
- assurer une promotion efficace en accord avec les enjeux de préservation
- coordonner les actions des différents acteurs touristiques pour être plus performants ensemble

Cela se traduit notamment par des campagnes digitales de sensibilisation ciblées sur les touristes séjournant dans les Parcs, ou encore des achats media dédiés permettant de mettre en avant les offres dûment sélectionnées par les Parcs (hébergements éco-responsable, produits du terroir, découverte de l'artisanat).

► En savoir plus sur les séjours touristiques proposés dans les Parcs naturels régionaux :

<https://www.inauvergnerhonealpes.com/documents/dossier-de-presse-pnr/>

Respecter les espaces naturels et ceux qui y travaillent !

Un appel à tous les médias pour relayer les messages du Réseau Pastoral régional

8 Parcs naturels régionaux sont porteurs de Plans Pastoraux Territoriaux ; à ce titre, ils animent les politiques pastorales de leur territoire et accompagnent les exploitants dans leurs projets d'aménagements pastoraux - l'ensemble de ces Plans Pastoraux Territoriaux bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour près de 3,8 M € et de l'Union européenne pour près de 4,9 M€, pour un montant total d'opérations de près de 9 M€ au bénéfice des éleveurs et des espaces pastoraux

Le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes réunit 7 services pastoraux qui couvrent 10 des 12 départements de la région ainsi que le SUACI, réseau Montagne des Chambres d'Agriculture des Alpes du Nord. Dans le cadre d'une convention avec la Région, ce réseau contribue à la connaissance des espaces pastoraux, à l'émergence et l'accompagnement des projets d'aménagement pastoraux et à la sensibilisation des publics. Présidé par Emmanuel Huguet, il mène notamment un programme de sensibilisation des usagers récréatifs et sportifs de la montagne.

« La nature est à tous » : cet adage n'est pas juste et prendre conscience qu'il convient de respecter les espaces mais aussi les hommes et les femmes qui y travaillent participe tout simplement à une expérience client complète et en parfaite adéquation avec la nature.

En effet, séjourner dans un Parc naturel régional ou randonner dans les alpages, les estives ou une forêt sont l'occasion de profiter de magnifiques paysages qui paraissent immuables. Pourtant, cette nature est façonnée depuis des millénaires par les activités humaines, les troupeaux et le climat. Bien souvent, derrière le paysage, il y a une histoire, et aujourd'hui encore, il y a le travail patient de celles et ceux qui prennent soin des troupeaux.

Si l'espace pastoral est ouvert, riche en biodiversité et praticable pour les loisirs, c'est notamment parce qu'il est valorisé de manière durable par des troupeaux et des pratiques qui ont su s'adapter à ce milieu. Un espace pastoral est accessible à VTT ou à pied par des sentiers ou des pistes parce que des générations d'éleveurs, de propriétaires, ont créé ces accès et les ont laissé accessibles à tous. Au détour d'une promenade, il est possible de profiter d'une source pour remplir sa gourde parce que cette eau a été canalisée plus haut dans la montagne pour abreuver les troupeaux... **Le rôle majeur tenu par l'activité pastorale dans le maintien de ces espaces ouverts est parfois oublié ou ignoré.** Leur fermeture serait pourtant une perte pour tout usager de la montagne quel qu'il soit mais également pour les écosystèmes riches et reconnus au niveau européen.

La collaboration avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme doit permettre de diffuser ces messages et notamment les bonnes pratiques.

Montagne été

Concilier préservation des milieux, activités pastorales et développement touristique : oui c'est possible !

**Pour une bonne cohabitation utile à tous, il est essentiel de revenir sur
les droits et les devoirs de chacun.**

Pour l'éleveur, gérer un alpage ou une estive génère des droits et des responsabilités :

- le droit en tant que propriétaire ou locataire, d'y "être chez soi" et d'y travailler dans de bonnes conditions, pour valoriser une ressource en herbe essentielle à l'agriculture de montagne, et qui contribue grandement, avec les savoir-faire, à la qualité des produits.
- La responsabilité d'entretenir le paysage, de préserver la biodiversité, et de contribuer à la cohabitation des différents usages économiques, récréatifs et sportifs.

« Le rêve, ce serait que tout le monde soit en harmonie avec la nature, comme l'éleveur et le berger et que chacun ait conscience de ce que fait l'autre sur le territoire. » Léonard Mousset, éleveur et berger.

Les visiteurs ont aussi leur rôle à jouer : adopter les bonnes pratiques, c'est respecter les activités économiques locales et faciliter la cohabitation des usages, et par conséquent leur pérennité dans le temps.

► **Avant de partir :** Se renseigner auprès des offices de tourisme, maisons du Parc... Comme la météo ou le dénivelé, la présence éventuelle de troupeaux et de chiens de protection fait partie des données d'entrée de votre visite. Adaptez votre itinéraire en fonction de ces informations.

En alpage ou en estive :

- Tenir son chien en laisse, ne pas le laisser salir les abreuvoirs et réserves d'eau ou courir après les animaux des troupeaux ;
- Suivre les chemins et itinéraires - au besoin contourner les troupeaux puis revenir sur le sentier ;
- Respecter et refermer les clôtures ;
- Être courtois, respecter les chalets et cabanes, lieux de vie des bergères et bergers ;
- Rempoter ses déchets ;
- Ne pas faire de feux en alpages/estives ;
- Stationner son véhicule aux endroits prévus et ne pas emprunter les voies interdites à la circulation ;
- Apprendre les gestes adaptés en présence de chiens de protection des troupeaux.

Restez calme face
aux chiens de protection
et contournez mon troupeau.



Ne sortez pas des sentiers,
l'herbe que vous piétinez
est notre nourriture.



La montagne... respect !

Campagne de communication des Parcs naturels de Chartreuse et du Massif des bauges.

Ces outils de communication sont partagés gratuitement (libre de droit)

avec tous ceux qui veulent relayer ce message.

CONTACTS PRESSE :

AUVERGNE RHÔNE-ALPES TOURISME :

Corinne Boulegue - c.boulegue@auvergnerhonealpes-tourisme.com - 06.61.27.27.45

RESEAU PASTORAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

Sébastien Mailland-Rosset - smailland@sea74.fr - 06.64.25.93.23